

### EN BREF, limiter ses impressions permet de :



- ✓ Diminuer de 6 kg par personne et par an le poids de sa poubelle<sup>1</sup>.



La fabrication du papier (vierge ou recyclé) est à l'origine d'impacts environnementaux en matière de **consommation d'énergie, de consommation d'eau et de rejets dans l'eau et dans l'air...** même si la profession papetière a fait de nombreux efforts.

- ✓ La production d'**1 feuille A4 de papier classique = l'énergie d'une ampoule de 75 W pendant 1 h.**



- ✓ Faire des économies. Le prix des cartouches est très variable selon l'imprimante que vous utilisez, mais à titre d'exemple, si vous utilisez des cartouches à 50 € d'une capacité d'impression de 500 pages, l'impression de 6 kg de papier (2,4 ramettes de 500 pages) vous coûtera 120 €. En limitant vos impressions, vous limitez cette dépense et faites donc des économies.

### Mise en œuvre du geste

Quelques bons réflexes sont à adopter pour mettre en œuvre ce geste :

- n'imprimer que ce qui est nécessaire,
- imprimer recto-verso,
- imprimer plusieurs pages en une (ex. : 2 pages par feuille),
- diminuer la police,
- utiliser le verso comme brouillon,
- privilégier l'envoi des documents par courriel ou par scan.

### Facteur de succès

- Pour parvenir à mettre en œuvre ce geste de manière satisfaisante, il s'agit de modifier ses habitudes. En effet, il est plus confortable pour chacun de disposer de supports papier plutôt que de documents électroniques.

### Trucs et astuces

Quelques conseils :

- si ne plus disposer de supports papier peut vous sembler difficile au premier abord, n'oubliez pas que ce confort est une question d'habitude. De même, plus vous prendrez l'habitude de lire sur votre ordinateur, plus cela vous sera facile et moins vous ressentirez le besoin d'imprimer vos documents,
- lorsque vous avez néanmoins besoin d'imprimer un document, n'oubliez pas d'en optimiser l'impression (recto-verso, diminution de la police...).

Pour en savoir plus : <http://www.reduisonsnosdechets.fr>

<sup>1</sup> <http://www.reduisonsnosdechets.fr/>